



## Utilisation données personnelles pour vérification facture

-----  
Par sat9777

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour avoir votre avis et ce que dit la loi dans ce qui vienne de se passer

Je suis en mission en Provence chez un des clients de ma boîte, et cette dernière m'a accordé un forfait journalier pour couvrir l'hébergement et la nourriture, en plus un aller retour en voiture toute les semaines pour rentrer chez moi et le péage sur fourniture de justificatif

ma question concerne le péage, comme j'utilise le badge télépéage de Vinci, donc je fournis à mon employeur les factures avec tout le détail, dernièrement mon employeur a appelé Vinci et a utilisé mes données personnelles (N°client, Nom Prénom, adresse) pour avoir accès aux factures et vérifier l'exactitude des montants que j'ai déclarés et qui figures dans les factures que j'aie transmises.

Aujourd'hui mon employeur m'accuse de falsification des factures et refuse de me rembourser et me demande l'accès à mon espace personnel pour récupérer lui même les factures.

Ma question, est ce qu'il a le droit de faire ça ? utiliser mes données personnelles ?

une autre question, par rapport à la CNIL, est ce que l'organisme Vinci a le droit aussi de communiquer le détail de mes factures à mon employeur ?

Merci pour vos retours